



**Depuis l’incarcération de son rédacteur en chef Michael Doppas Dom Pipelassi mercredi dernier, le groupe de média Soleil et Investigation n’avait pas encore communiqué.**

Lundi, lors d’une conférence de presse au siège de la radio Soleil Fm sis au quartier Ngouso, lieu-dit Mobil Omnisport, le président de la structure -le très médiatique Nyassa Soleil- c’est livré à la presse pour donner sa version du contentieux qui l’oppose au goléador Samuel Eto’o.

Ce sont des hommes de média curieux qui ont envahi la salle de conférence de la radio Soleil Fm. Il est 11h passé de 30 minutes lorsque le président directeur général de la structure suscité prend la parole sans autre forme de procès. Il a tenu à lever toute équivoque dans les cerveaux.

“Micheal Doppas n’a jamais traité Samuel Eto’o d’homosexuel...”, même si des accusations du genre pullulent sur les réseaux sociaux. Ensuite, avec émotion, l’ancien président du Canon de Yaoundé a déploré le comportement de celui pour qui il a fait dire une messe pour son rétablissement alors que celui-ci était blessé du temps de sa splendeur au FC Barcelone.

Nyassa Soleil a également fustigé le comportement des confrères de celui qui est désormais incarcéré à la prison central de Kondengui qui ont décidé de tirer à boulets rouges sur un

journaliste en difficulté ce qui ne fut pas le cas dans l'affaire Mimi Mefo. Deux poids deux mesures qui font dire au fils de Mbangassina qu'une cabale visant à fermer sa Radio est orchestré par des journalistes bien connu tel que Ernest Obama de vision 4 et Martin Camus Mimb, promoteur de la radio RSI Fm à Douala, tous deux fidèle lieutenant du poursuiveur.

“On m'a demandé de renvoyer Michael Doppas... j'ai dit non”, a rétorqué le président de la ligue départementale de football du Mbam et Kim, sachant que son journaliste n'avait rien fait. Mais que son consultant Sébastien Ebalá, lui, avait franchi les bornes. “J'ai pris des mesures telles que la suspension définitive de Ebalá sur les plateaux de ma radio”.

Alors que le verdict du Conseil national de la communication (CNC), devant lequel le journaliste Michael Doppas est toujours attendu est survenu l'incarcération arbitraire de celui-ci, Nyassa Soleil qui se veut légaliste dit n'avoir aucun doute sur l'issue de cette procédure. “Je demande juste que la loi soit respectée et que le procès soit équitable”.

Actucameroun.com

---